



Municipalité d'Elgin

AVIS PUBLIC PUBLIC NOTICE

Est par la présente donné qu'à une séance ordinaire du conseil municipale tenue le 6 mai 2024, le conseil a adopté le règlement numéro 349 créant une réserve financière pour la réalisation et la réfection d'infrastructure de voirie de même que toutes autres dépenses relatives au service de la voirie.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement durant les heures régulières de bureau.

Is hereby given that at a regular meeting of the municipal council held on May 6, 2024, the council adopted by-law number 349 creating a financial reserve for the construction and repair of road infrastructure as well as all other related expenses at the road service.

Any interested person may consult the French version of the By-law during regular office hours.

**Guylaine Carrière
Directrice générale**

Donné à Elgin ce 7^e jour de mai 2024

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, directrice générale de la municipalité d'Elgin certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil entre 8h30 et 16h le 7^e jour du mois de mai 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7^e jour du mois de mai 2024.

Guylaine Carrière
Directrice générale